

# La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – juillet 2020 – Edition n° 13

Cette année 2020 restera marquée par la crise sanitaire et, en cette période estivale inédite, nous avons été contraints, par mesure de prudence, d'annuler les festivités habituelles. Nous en sommes désolés mais les informations récentes sur un regain de propagation du virus nous confortent dans notre décision.

J'adresse mes félicitations à tous les collégiens, lycéens et étudiants pour la réussite à leurs examens. Une réussite obtenue dans des conditions particulières mais qui récompense le travail accompli pendant l'année. Tous mes vœux les accompagnent pour la suite de leurs études.

Après les élections municipales du 15 mars dernier, du fait du confinement, le nouveau conseil municipal a été installé tardivement. J'ai l'honneur et le plaisir d'avoir été, à nouveau, élu maire. Je serai secondé par six adjoints et un conseiller municipal délégué.

Je veux renouveler mes remerciements aux Calmétiens et aux conseillers municipaux pour leur confiance. Devenir maire de notre commune, c'est bien sûr un honneur mais surtout une responsabilité. Mais je sais pouvoir compter sur l'équipe solide qui m'entoure.

Nous allons voter le budget communal avec les incertitudes du moment concernant la suppression de la taxe d'habitation ou les réductions des dotations.

Mais, fidèles à nos engagements, nous n'augmenterons pas la pression fiscale.

La crise sanitaire n'est pas encore terminée et j'en appelle à la prudence, au civisme et à la responsabilité de chacun. Nous devons continuer les gestes barrières afin de vaincre ce virus dans la durée.

Je vous souhaite de bien profiter des vacances même si, je le suppose, elles vont être adaptées à la situation et je vous donne rendez-vous à la rentrée de septembre.

Je vous laisse découvrir cette Lettre du maire et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.



Votre maire

François VENANZUOLA

## Offres d'emploi

### Vacation accompagnement piétons

La mairie recrute, à partir de la rentrée scolaire et dans le cadre d'une vacation de 2 heures par jour, un Calmézien (homme ou femme) pour accompagner nos jeunes écoliers à la traversée du passage piéton rue Foix, selon les plages horaires d'entrées et sorties des écoles : 8h15-8h45 / 11h45- 12h15 / 13h45 – 14h15 / 16h15 – 16h45

### Job d'été espaces verts

Nous recherchons deux jeunes Calmétiens (homme ou femme) âgés d'au moins 16 ans, motivés pour renforcer l'équipe des services techniques du 17 au 28 août. Le poste consistera en l'entretien des espaces verts (désherbage, ramassage des tontes, branches...) des rues de Chaumes et des bâtiments communaux en compagnie des agents du service technique.

Les candidatures sont à envoyer à : [recrutement@chaumes-en-brie.fr](mailto:recrutement@chaumes-en-brie.fr)

## Dans ce numéro



- ▶ Plan triennal de réfection de la voirie : 2<sup>e</sup> tranche
- ▶ Atelier Actiforme
- ▶ La fin d'une année scolaire atypique
- ▶ Les dossiers d'inscription aux services jeunesse
- ▶ La CCBRC : élections, la fibre, le fond résilience d'aide aux entreprises
- ▶ Les manifestations à venir, les horaires d'été de La Poste, la solution des mots croisés de l'édition n°12

PUBLICATION DE LA MAIRIE  
DE CHAUMES-EN-BRIE  
PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE  
[www.ville-chaumes-en-brie.fr](http://www.ville-chaumes-en-brie.fr)  
 Mairie de Chaumes en Brie

## Plan triennal de réfection de la voirie : 2<sup>e</sup> tranche

Malgré la période inédite que nous venons de vivre et l'incertitude de pouvoir réaliser les travaux de voirie cette année, le planning s'est déroulé globalement comme prévu. Nous remercions l'entreprise COLAS pour sa réactivité.

Les routes concernées par les travaux de la tranche 2020 sont :

- ▶ Rue du Clos fleury,
- ▶ Avenue Maréchal Joffre,
- ▶ Route d'Arcy,
- ▶ Rue Parmentier,
- ▶ Rue Agasse,
- ▶ Rue du Chêne (carrefour et reprise virage).

Avec la réfection de la voirie, nous avons apporté des modifications au niveau du croisement de la rue du Clos Fleury et de l'avenue du Maréchal Joffre pour empêcher le passage des poids lourds et aménager une zone piétonne pour les enfants qui se rendent à l'arrêt de bus.

Sur la route d'Arcy ont été réalisés un pontage de la fissure centrale mais aussi et principalement des aménagements sécuritaires, comprenant un espace partagé piétons/voitures, un éclairage renforcé pour une meilleure visibilité des piétons et des îlots couplés à des coussins berlinois pour réduire la vitesse des véhicules. Ces aménagements ont été financés à 80 % par la préfecture sur la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et le SDESM (syndicat d'énergies de Seine-et-Marne).

La rue du Chêne à Maurevert sera refaite début septembre.

Sauf évolution défavorable dans les mois à venir, obligeant à modifier le programme, la 3<sup>e</sup> tranche prévue en 2021 concernera :

- ▶ Rue Massuard,
- ▶ Rue Taillard,
- ▶ Chemin du Pignon vert,
- ▶ Rue Nicolet,
- ▶ Chemin de Bréjon,
- ▶ Route de Fontenay (Forest).

Le département, de son côté, prend en charge les travaux de réfection de la départementale 48 qui traverse Chaumes (route d'Ozouer et rue Couperin) et de la portion de la départementale 402 qui va du rond-point du champ de foire à la zone d'activité en direction de Verneuil l'Etang.

Nous sommes conscients des désagréments qu'occasionnent de tels travaux et nous remercions les riverains concernés de leur patience. Mais chacun reconnaîtra que ces travaux, négligés depuis quelques années, étaient nécessaires.



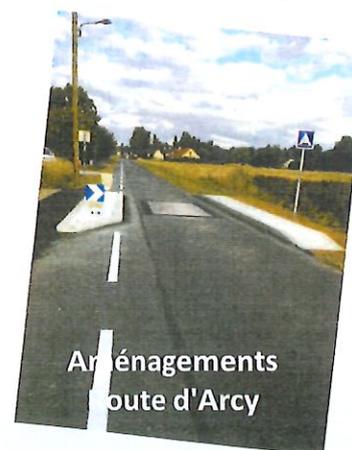
Rue du Clos Fleury



Avenue  
Maréchal Joffre



Carrefour  
Maréchal Joffre/Clos fleury



Aménagements  
Route d'Arcy

## Atelier Actiforme

L'atelier Actiforme, activités sportives pour les retraités, s'était terminé en décembre dernier. Face au succès rencontré, l'atelier avait été reconduit en séances hebdomadaires. La période de confinement passée, il est temps de se remettre en forme !

Les habitués ont donc à nouveau endossé leur tenue décontractée et se retrouvent avec plaisir tous les lundis matin pour leur séance dans le parc de Meaux, accompagnés de nos éducateurs sportifs spécialisés. Deux groupes ont été formés afin de permettre la distanciation et le respect du protocole sanitaire.

Si vous souhaitez les rejoindre dès maintenant ou à partir du mois de septembre, n'hésitez pas ! Contactez la mairie au 01 64 25 00 00 pour plus d'informations.

## La fin d'une année scolaire atypique

### La réouverture des écoles

Le 22 juin aura été un jour de rentrée inhabituelle pour nos jeunes Calmétiens. Après une longue période de confinement, tous les enfants ont pu officiellement retrouver les bancs de l'école.

Cette réouverture s'est accompagnée d'une réorganisation de l'accueil puisqu'un nouveau protocole sanitaire a dû être mis en place. Les contraintes étaient importantes puisqu'il n'était pas possible de mélanger les classes aux différents moments de la journée. Ce qui imposait une réflexion sur l'organisation du temps de cantine.

Alors que de nombreuses cantines des communes avoisinantes ont fait le choix de demander aux familles de

fournir les repas, la mairie a souhaité maintenir un service de restauration sans contrainte pour les parents. La météo étant favorable, le choix d'un service de repas froid au champ de foire a été retenu pour l'école élémentaire. Les jours de mauvais temps les repas étaient pris dans les classes, avec l'aide des enseignants pour les distribuer. Les enfants de maternelle, quant à eux, ont pu bénéficier d'un repas chaud servi au réfectoire.

Cette rentrée était atypique puisqu'il ne restait que 15 jours d'école. Une période assez courte qui, cependant, était très attendue par les enfants, impatients de retrouver leur enseignant et leurs copains.

### Les cadeaux de fin d'année CM2 et grande section

Ces derniers jours d'école étaient notamment importants pour les élèves de CM2 et les petits de grande section de maternelle puisque, à la rentrée de septembre, les premiers entreront au collège et les seconds changeront d'école. Comme le veut la tradition, des cadeaux leur ont été remis pour l'occasion.

Les futurs collégiens se sont vu offrir une calculatrice par la mairie, une clé USB par les Ecoliers Calmétiens et une enceinte Bluetooth par la Liste des Parents Indépendants.



Les entrants en CP ont reçu un kit de fournitures scolaires par la mairie, une lingette d'ardoise en tissu par la Liste des Parents Indépendants et une encyclopédie par les Ecoliers Calmétiens.



Nous leur souhaitons à tous de bonnes vacances d'été et une bonne rentrée 2020 en septembre en espérant pouvoir les accueillir dans des conditions moins contraignantes.

## Dernière minute : dossiers d'inscription aux services jeunesse

Les nouveaux dossiers d'inscription aux services jeunesse (cantine, centre de loisirs, car scolaire) pour la rentrée sont disponibles sur le [portail des familles](#), accessible depuis la première page du site de la mairie ([www.ville-chaumes-en-brie.fr](http://www.ville-chaumes-en-brie.fr)) avec l'identifiant fourni par la mairie et votre mot de passe.



## Election du président et des vice-présidents

Mercredi 15 juillet, le Conseil communautaire de la CCBRC était réuni pour élire son président et les vice-présidents. Chaumes était représentée par ses quatre élus communautaires, François Venanzuola, Emmanuel Anthoine, Nathalie Dutrioux et Stéphanie Dumenil, issus du scrutin du 15 mars et appartenant à la liste majoritaire.

Le Conseil a renouvelé sa confiance à Christian POTEAU au poste de président et élu 14 vice-présidents, chacun chargé d'un domaine de compétence de la Communauté. François VENANZUOLA a été élu 9<sup>e</sup> vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme.

Chaumes sera représentée dans chacune des 15 commissions créées et pourra ainsi être force de proposition dans les instances où se préparent les décisions importantes pour la commune.

## Développement de la fibre

Lors de la soirée des vœux du maire au mois de janvier, le lancement du projet de développement de la fibre à Chaumes pour 2020 avait été confirmé par Christian Poteau, le président de la Communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux.

Il devait débuter au mois de mars mais la situation sanitaire a stoppé les travaux. Depuis le 15 juin, il a officiellement commencé. Une première phase de deux mois doit permettre d'identifier, sur la commune, l'ensemble des habitations, logements collectifs, syndicats de copropriété, etc. Ces relevés serviront ensuite à une étude de passage des réseaux.

La seconde phase, qui débutera en fin d'année, sera consacrée aux travaux : installation des armoires de rue, déploiement des câbles optiques en priorité sur les infrastructures téléphoniques ou électriques existantes.

## Fond résilience : aide aux entreprises

La CCBRC participe au « Fonds Résilience Île-de-France & Collectivités », aux côtés de la Région Île-de-France, de la Banque des Territoires et de 70 collectivités franciliennes, soit un total de 100 M€ qui visent à soutenir la reprise de l'activité des TPE, des PME et des acteurs de l'économie sociale et solidaire grâce à une avance remboursable à taux 0% pour ceux qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire.

Les montants pouvant être alloués aux bénéficiaires sont :

- ▶ de 3 000 € à 10 000 € pour les structures sans salarié ;
- ▶ jusqu'à 50 000 € pour les structures de 1 à 10 salariés ;
- ▶ de manière dérogatoire, jusqu'à 100 000 € pour les structures de plus de 10 salariés.

+ d'infos : [www.iledefrance.fr/fondsresilience](http://www.iledefrance.fr/fondsresilience)

**Contact pour vous accompagner dans le montage du dossier :**  
[melanie.gaillard@ccbrc.fr](mailto:melanie.gaillard@ccbrc.fr) ou 01 60 66 67 10

## Les manifestations à venir\*

**Samedi 5 septembre :** Forum des associations de 10h à 13h au conservatoire Couperin, boulevard des Barres.

**Samedi 12 septembre :** Calma festival au château d'Arcy par Calma en scène à 14h - entrée gratuite.

**Dimanche 27 septembre :** Marché des pays et des régions par Chaumes sans frontière - parking derrière la mairie.

**Dimanche 4 octobre :** Brocante du club 7 à 77, champ de foire.

**Samedi 10 et dimanche 11 octobre :** Bourse aux vêtements d'hiver au Foyer rural

*\* si la situation sanitaire le permet*

## La poste en période estivale

La crise sanitaire a conduit La Poste à adapter son organisation pour assurer la continuité des activités essentielles.

Ainsi, pendant la période estivale et jusqu'au 5 septembre, le bureau de poste situé rue Agasse sera ouvert de mardi à vendredi de 9h à 12h.

Le centre postal, 5 chemin des Cantines est ouvert :

- ▶ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14 à 17h
- ▶ le samedi de 8h30 à 12h

Les services de La Poste et de la Banque postale sont accessibles en ligne :

[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) et [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr)

## Solution des mots croisés de l'édition n° 12

### Connaissez-vous bien Chaumes ?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
A	G	A	Z			F	O	I	R	E		C	H	A	R	L	O	T	T	E
B	R	A		C	R	E	S	N	E	S		L	A	R	D	E	R		R	N
C	A		C	H	A	U	S	S	Y		C	A	L	M	A		E	C		L
D	N		H	A			U			H	U	I	L	E		B		H		I
E	G	U	E	R	R	E	S		Y	E	R	R	E	S		U	B	A	C	S
F	E		N	O		S	S	Z	S		E	T	A		C					E
G	S		E	N	C	O	D	E		C	O	Q		T	R		R	M	C	
H	A	L			Q	U	I	N	T	O	N		Z	A	R	A	B	E		V
I	I	O	N		U		E	S	A	U		A			A	G	A	S	S	E
J	N	U	A	G	E	S		I		P	A	R	C		S	E	R	E	I	N
K	T	V			M		V	E		E	N	C	A	S		Y	A	N		T
L	P	I		H	O	N	O	R	E	R		Y	V	E	S			B	L	E
M	E	E		A	N	E	L		G	I		A			R	U	R	A	L	
N	R	R		S	T	O	P		A	N	T	O	N	Y	M	E		I		O
O	E	S	S	E		N	I	N	I			M	A	U	R	E	V	E	R	T